

## Le responsable « brioches » : mode d'emploi



1- Un **parent** contacte un boulanger pour fixer :

- la date de vente des brioches.
- la taille des brioches (familiale préférable?).
- le prix de confection de chaque brioche.

OK : 1,5 € ?



2- Le **parent responsable** :

- fixe alors le prix de vente et en informe le collègue.

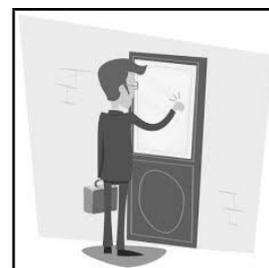


3- Le **collège** :

- distribue aux élèves de la commune un document à présenter lors de la pré-vente...

4- Les **élèves** :

- font un pré-vente autour de chez eux.
- informent le responsable de la quantité de brioches à fabriquer.
- transmettent l'argent récupéré au parent responsable.



5- Le **parent responsable** :

- passe la commande au boulanger.
- donne rendez-vous aux élèves pour la distribution des brioches.
- restitue le bénéfice de la vente au FSE du collège.

